

**Assemblée de quartier Croix-Rouge 18 octobre 2018**  
**Échanges autour de la présentation du diaporama**

ACCUEIL : Monsieur VANDAELE, Adjoint du quartier, ouvre la séance en remerciant les riverains présents et en rappelant le fonctionnement du Conseil de quartier.

Il salue également les élus qui l'accompagnent :

- Mme DURET, Adjointe au Maire chargée de la Vie quotidienne des habitants, de la Concertation et de la Coordination des adjoints de quartiers.
- M. DENOEUD, Adjoint au Maire chargé de la Condition animale, de la Prévention, de la Sécurité, des Droits des victimes et de la Propreté.

Il excuse ensuite M. BUYSSECHAERT, Conseiller Municipal Délégué à la Voirie, avant de présenter l'ordre du jour de l'Assemblée de quartier, à savoir :

- **Point sur les projets portés par les membres du Bureau**
- **Point sur les dossiers du Quartier et de la Ville**
- **Temps d'échanges libres**

quartier  
**Croi**  
ROUGE



## **1 – Point sur les projets portés par les membres du Bureau**

- La fête de quartier a été organisée pour la troisième année consécutive. M. LE BLAN, membre du Bureau de quartier, commence par remercier les acteurs qui ont contribué à son organisation et son bon déroulement : les Associations qui ont tenu des stands et offert des animations musicales (la SPA, California Blues, l'Harmonie de la Croix-Rouge, New Alliance Dynamix) et le Centre Social Marlière Croix-Rouge pour l'organisation d'un atelier maquillage et la présentation d'un flash mob réalisé par des enfants, l'AAPI pour son soutien et sa participation, ainsi que les bénévoles membres du Bureau. Il remercie également les élus et les services de la Mairie pour l'organisation d'un concours de dessins auprès des élèves du quartier sur le thème « comment je vois mon quartier tout beau, tout propre ? », action qui a permis une amélioration visible de la propreté du quartier.  
Il présente ensuite la création d'un comité des fêtes, et invite les riverains motivés à le rejoindre. Cette Association pourra appuyer l'organisation de cet événement (avec par exemple le financement d'une banderole l'annonçant), et créer d'autres animations dans le futur. Si vous souhaitez participer, n'hésitez pas à prendre contact avec M. HOCEPIED à cette adresse [jeanjacques.hocepied@gmail.com](mailto:jeanjacques.hocepied@gmail.com).
- Le tournoi de pétanque entre les quartiers de Monsieur VANDAELE (Bourgogne, Marlière, Virolois et donc Croix-Rouge). L'objectif était de faire venir du monde dans le quartier de la Bourgogne, sur sa place, pour casser certains stéréotypes qui peuvent exister sur cet endroit, mais ce n'était pas possible cette année pour des raisons logistiques. Ce tournoi a donc eu lieu au stade du Chêne Houpline, le 16 septembre, et il a réuni une cinquantaine de joueurs. M. VANDAELE se félicite du succès de cette manifestation conviviale et remercie Mme VILAIN, de l'association la Pétanque Colbertiste, qui a participé bénévolement au bon déroulement de cette journée.
- La réimplantation de la cloche de l'église Saint-Joseph a été confiée aux membres du Bureau par M. MAENHOUT. Elle est entreposée au Centre technique municipal depuis la destruction de l'église, et l'objectif est qu'elle soit mise en valeur au sein du quartier.

## **2 – Point sur les dossiers du Quartier**

- Un tract sur la sécurité aux abords des écoles est présenté aux riverains. Il sera distribué dans toutes les écoles de la Ville pour rappeler aux parents le comportement à avoir quand ils viennent déposer ou récupérer leurs enfants.
- La consultation sur le secteur de la rue du Beau Laurier a été réalisée. Pour rappel, la problématique de départ est le manque de places pour se garer dans la rue, entraînant ainsi des problèmes de stationnement sauvage sur les trottoirs, aussi gênant pour la circulation des voitures que pour celle des piétons. Il est donc proposé de passer certains tronçons de la rue en sens unique. Les rues adjacentes ne verront pas de changement dans leur sens de circulation, mais elles seront néanmoins impactées. C'est pourquoi les riverains du secteur ont également eu l'occasion d'exprimer leur point de vue sur ces changements, avant leur mise en place.

**À l'issue des votes, le passage en sens unique est validé.**

- Devant la maternelle Lamartine, du mobilier urbain a été installé pour protéger le cheminement piéton, et plus particulièrement celui des élèves. Dans le cadre du plan Vigipirate, des barrières avaient été mises en place, et la directrice Mme LEJEUNE avait demandé à ce que ce dispositif soit pérennisé. C'est donc chose faite depuis cet été, juste à temps pour la rentrée scolaire.
- La sécurisation de la rue de Fleurus a été renforcée. En effet, certains automobilistes préféraient contourner les « dos d'ânes » existants. Des zébras ont donc été ajoutés en face de ceux existant déjà, en attendant l'installation de balisettes des deux côtés.
- Le stationnement problématique de la rue de Pontoise est évoqué. C'est une voie sans issue qui se termine par l'impasse Decoster, et il est souvent impossible de faire demi-tour. Les riverains sont donc obligés de sortir en marche arrière, ce qui est d'autant plus dangereux qu'il y a un passage piéton au bout de la rue, et qu'il faut s'introduire dans la circulation de la rue des Piats. Plusieurs rencontres ont donc eu lieu entre les riverains, les élus et les services de la Ville. Il est donc prévu, pour casser la vitesse rue des Piats, de profiter du Programme métropolitain de requalification des quartiers anciens dégradés et des crédits transports de la MEL pour installer un plateau surélevé au carrefour entre ces deux rues, pour limiter la vitesse à 30 km/h et pour aménager du stationnement en enclave tout le long du mur aveugle. À plus long terme, la Ville peut également disposer d'un droit de préemption sur certains bâtiments laissés à l'abandon dans le secteur, et leur rachat pour y créer du stationnement pourrait donc être envisagé.

### **3 – Point sur les dossiers de la Ville**

- Nos quartiers ont un incroyable talent :  
 Dans le cadre de cette manifestation lancée par la Ville, un talent a été sélectionné pour représenter chacun des seize quartiers. Puis lors d'une soirée spéciale, qui se déroulera le 30 novembre 2018 au Théâtre Municipal Raymond Devos de Tourcoing, le public pourra les départager et ainsi couronner le talent de la ville de Tourcoing.  
 La représentante du quartier Croix-Rouge sera Nathalie VAN ASBROECK.  
 Il est encore possible de réserver vos places sur [culture-billetterie.tourcoing.fr](http://culture-billetterie.tourcoing.fr) ou à la maison Folie Hospice d'Havré, 100 rue de Tournai.

### **4 – Agenda**

- ⇒ Tourcoing Jazz Festival, du 13 au 20 octobre 2018
- ⇒ Exposition De 1918 au années 1930, destins d'une ville libérée, du 24 novembre 2018 au 30 juin 2019
- ⇒ Journées nationales de l'architecture, 19, 20 et 21 octobre 2018
- ⇒ Alerte Bâtimage, du 23 au 27 octobre 2018

## 5 – Échanges

(Question : Q / Réponse : R)

**Q : Que faire face à un problème de voiture ventouse (durée de stationnement supérieure à sept jours) ?**

*R : Le plus simple est de contacter le service Vitaville au 03 20 233 300, par mail à cette adresse [vitaville@ville-tourcoing.fr](mailto:vitaville@ville-tourcoing.fr) ou en passant directement par l'application de la Ville de Tourcoing.*

**Q : Est-ce que la réglementation est la même sur les Places de stationnement PMR (Personne à mobilité réduite) ?**

*R : Oui, la durée de stationnement est la même. Il est également important de noter que ces places ne sont pas nominatives.*

**Q : Est-ce qu'il y a un projet de reprise suite à la fermeture du magasin Carrefour Contact rue Achille Testelin ?**

*R : Non, il n'y a rien de prévu pour le moment.*

Au terme des remerciements adressés aux participants, la séance est levée à 20h30.

**Vous trouverez régulièrement publiés les comptes rendus des Assemblées sur le site dédié à votre quartier, à l'adresse <https://www.tourcoing.fr/Je-participe/Mon-Conseil-de-quartier/Croix-Rouge>**

**POUR TOUTE INFORMATION :**

**Antoine FONTAINE**, Chargé de Démocratie Participative, Direction des Relations aux Habitants

☎03.20.69.09.80 - [concertation@ville-tourcoing.fr](mailto:concertation@ville-tourcoing.fr)